

Tourvielle, un centre de réadaptation pendant la guerre de 1914-1918 *

par Nicolas MÉROC** et Jacques VOINOT ***

À Tourvielle, près de Lyon, un important centre de rééducation pour les mutilés de la guerre de 1914-1918 a été initié par le maire de Lyon Édouard Herriot et le sous-secrétaire d'État du Service de santé des armées, Justin Godard, avocat de formation, également lyonnais, et dévoué pour la cause de tous les malheureux. Cette création s'est faite à l'aide de l'intervention du professeur de chirurgie de l'époque Nové-Josserand. Le fonctionnement de ce centre a été admirable, car en dehors de la rééducation proprement dite, il a donné lieu à la conception et la fabrication d'un nombre impressionnant de prothèses destinées à pallier les amputations des membres. Les prothèses destinées aux membres supérieurs sont étonnantes, car dans le contexte économique difficile de l'époque, elles étaient façonnées pour permettre aux mutilés de retrouver un travail manuel actif, en usine, à la terre et dans d'autres domaines. La présentation de ce centre par la ville de Lyon a été illustrée par un artiste d'exception, Raphaël Freida.

Historique et description

La question de la rééducation professionnelle des grands blessés de guerre a été posée la première fois en France par Édouard Herriot, dans le *Journal*, le 23 novembre 1914. Le 30 novembre 1914, le Conseil municipal de Lyon approuvait la création d'une école où l'on enseignerait aux mutilés *incapables de reprendre leur métier d'antan* l'exercice d'une nouvelle profession compatible avec leur infirmité. L'organisation de cette école fut confiée à l'aide-major Carle, qui reçut à cette occasion le titre de médecin-chef. Le docteur Carle rédigea un ouvrage, *Les Écoles professionnelles de blessés* (Baillière, Paris et A. Rey, Lyon, 1915) décrivant les principes présidant à la formation de l'École lyonnaise et les difficultés rencontrées, qui servira de vade-mecum aux créateurs d'écoles similaires.

Lorsque la mise en place d'une rééducation professionnelle à Lyon a été décidée, on dut choisir entre différents types d'organisation. Le docteur Carle s'expliquera du choix qui fut fait à Lyon dans son ouvrage. Les possibilités étaient : l'externat avec placements en atelier ou en entreprise, l'externat avec enseignement dans une école professionnelle,

* Comité de lecture du 15 mai 2009.

** CHS de Saint-Cyr au Mont d'Or, rue J.B. Perret, 69450 Saint-Cyr au Mont d'Or.

*** Musée d'histoire de la médecine et de la pharmacie, Domaine Rockefeller, 8, avenue Rockefeller, 69008 Lyon

et l'internat faisant à la fois office de pension, d'école et d'atelier. La première solution, qui présente l'avantage de ne nécessiter qu'un minimum de frais et d'organisation, fut le choix privilégié dans la plupart des villes de France. Il était en effet facile de trouver des ateliers ou des usines où l'on accueillerait des apprentis, et cette solution permettait également de proposer un très large éventail de métiers. De plus, elle pouvait paraître plus attirante pour les apprentis par la liberté qu'elle leur laissait. Ce dernier aspect apparut vite aux organisateurs comme un inconvénient. En effet, les blessés sortaient généralement d'une longue période de convalescence, et dans ce mode de réinsertion, sortis de l'atelier, ils restaient livrés à eux-mêmes, sans soutien, et pouvaient sombrer dans le découragement voire l'alcool. Le premier souci des employeurs restait la production et la rentabilité. Il n'était donc pas garanti que l'enseignement allât au-delà de certaines tâches restreintes et qu'ils pussent acquérir un véritable métier. De plus, il était peu probable que l'on fit l'effort d'adapter le poste ou l'outil à leur handicap. Enfin, ces apprentis se trouvaient confrontés à la comparaison des autres travailleurs, ce qui était un facteur de découragement supplémentaire. Cette solution, qui s'apparentait le plus souvent à un bureau de placement, si elle procurait des emplois (concierges, gardiens, commissionnaires, manœuvres, etc.) ne permettait que rarement d'acquérir un métier sérieux et durable. Il apparut que ce mode de placement pouvait présenter un intérêt certain dans des industries spécialisées, notamment dans des petites villes, mais sans être totalement délaissée, ce ne fut pas la solution privilégiée à Lyon où l'on considéra qu'elle était peu adaptée à une grande ville.

Ce fut donc la solution de l'internat en école-atelier qui fut choisie. La principale difficulté était le poids financier d'un tel projet. Il fallait trouver des locaux adaptés et des équipements pour les ateliers. Édouard Herriot dut solliciter l'intérêt des industriels de la région à ce projet. Par la suite, ces écoles de rééducation professionnelle bénéficièrent de soutiens ministériels centralisés à l'Office national du Quai d'Orsay. Cette organisation présentait l'avantage de former les blessés à un véritable métier grâce à des enseignants qualifiés qui pouvaient adapter l'apprentissage en fonction du handicap de chacun. Elle permettait également de ne pas laisser les apprentis livrés à eux-mêmes après le travail et de les soutenir dans une émulation collective. Il apparut avec le temps et les diverses expérimentations menées dans d'autres villes que ce mode d'organisation donnait de meilleurs résultats à long terme. Quant à l'externat avec enseignement technique en école, exceptionnel, il était de préférence réservé aux apprentis habitants de la ville même et si possible bénéficiant d'un soutien familial à l'extérieur. La première école, l'École Joffre, ouvrit deux semaines plus tard, le 16 décembre 1914, en présence d'Édouard Herriot qui accueillit les premiers élèves. Rudimentaire, elle était improvisée dans un petit hôtel du XVIII^{ème} siècle, rue Rachais, dans le quartier de la Guillotière. Elle sera parrainée en septembre 1915 par le général Joffre à la demande du Conseil municipal.

Devant l'affluence des postulants, on envisagea rapidement d'ouvrir une seconde école. Celle-ci fut édifiée dans un bâtiment de ferme, situé dans un domaine municipal d'acquisition récente, chemin de Tourvielle, sur le plateau du Point-du-Jour, à la lisière de l'agglomération lyonnaise. Il s'agissait d'une propriété de campagne appartenant à un domaine du diocèse de Lyon, dépendance du Petit Séminaire des Minimes, proche de Fourvière. La suppression des biens des congrégations religieuses par les lois de séparation de l'Église et de l'État avait permis cette acquisition par la Mairie de Lyon. Gustave Hirschfeld, bibliothécaire au Sénat, fut choisi par Édouard Herriot comme directeur de la deuxième école de rééducation. Après rénovation du bâtiment, l'école ouvrit le

14 mai 1915, et fut inaugurée le 11 juillet par Justin Godard. Mais en octobre, l'école comptait déjà une centaine d'élèves, et il fallut édifier de vastes pavillons en bois destinés aux ateliers, alors que le bâtiment principal serait dorénavant réservé au logement et aux services. Huit pavillons seront construits. L'organisation et le bâti de l'école prendront leur configuration définitive en septembre 1916. Le 1er novembre 1915, le docteur Carle fut rappelé aux armées, et fut remplacé dans les fonctions de médecin-chef par le docteur Paul Vigne, aide-major de 1ère classe, auparavant délégué militaire aux hôpitaux municipaux de Lyon et directeur par intérim du Bureau d'hygiène.

Les deux écoles, œuvre du maire, assimilées en tant qu'hôpital aux formations municipales, avaient un budget indépendant, alimenté par la Caisse centrale des Œuvres de l'Hôtel de Ville, en grande partie entretenue par des donations. Le 1er avril 1917, elles seront municipalisées et soumises aux règles de la comptabilité publique. Du point de vue militaire, les deux écoles constituent une formation unique : l'hôpital auxiliaire municipal 202 bis. Le Conseil d'administration, nommé par le maire, composé principalement de médecins et d'industriels, comptera parmi ses membres le docteur Carle, le docteur Nové-Josserand, chargé de cours à la Faculté de médecine et médecin-chef du Centre d'appareillage et de rééducation de la XIVème région, le docteur Albéric Pont, directeur de l'École dentaire et médecin-chef du Centre de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale de la XIVème région et le professeur Jules Courmont, qui décèdera le 24 février 1917.

Orientation des élèves

Les écoles admettaient des invalides dont l'infirmité correspondait à l'une des cinq premières catégories de la réforme n° 1 selon le règlement du Service de santé. Les blessés originaires de toutes régions et colonies françaises, ainsi que des nations alliées étaient acceptés. L'École accueillera ainsi des Belges, des Arméniens et un certain nombre de Serbes. Mais la préférence allait aux candidats de la région lyonnaise et originaires des départements envahis. La sélection et le choix de l'orientation des élèves, dont la candidature devait être motivée par une demande, se faisaient à l'aide d'un questionnaire, d'un entretien et d'un examen physique. L'entretien préalable était aussi nécessaire pour renseigner le postulant sur ses droits et ses devoirs, lui expliquer les buts de l'École et ce qu'on attendait de lui. Négligé au début de la formation de l'École, sa mise en place a permis de réduire considérablement le nombre de sorties prématurées d'élèves. L'examen physique permettait de n'admettre que des élèves complètement guéris et appareillés, ceci afin d'éviter les interruptions d'apprentissage nécessitées par les soins, les formalités et délais d'obtention des appareils prothétiques. Il est en revanche précisé qu'un appareil provisoire n'empêche en rien le début de l'apprentissage.

L'orientation professionnelle dépendait d'un certain nombre de facteurs. *Les aptitudes physiques*. Le cas le plus difficile était celui des mutilés des membres supérieurs et particulièrement les amputés de bras. La plus grande partie des places disponibles dans les classes d'instruction générale, de comptabilité et de langues vivantes leur est réservée. Ils pourront ainsi postuler dans les administrations publiques ou privées. Ils pourront aussi être placés dans certaines industries : brochure, lithographie, photographie, peinture décorative, horlogerie, modelage, verrerie, ou pratiquer un métier agricole comme le petit élevage ou la culture maraîchère. Le problème est plus simple pour les mutilés des membres inférieurs, car quantité de métiers leur est accessible. Il faut leur faire comprendre que les métiers nécessitant la station debout ne leur sont pas inaccessibles.

Les aptitudes antérieures. La première conception, qui veut restituer le blessé à son ancienne profession, obtient la majorité des suffrages. Il est convenu qu'il ne faut pas sacrifier le capital d'apprentissage antérieur. Cependant cette conception peut rencontrer des obstacles, tels la nature de la mutilation, la réticence de l'ancien employeur inquiet des risques d'accident, ou les souhaits du blessé. Concernant la nature de la mutilation, la question se pose surtout pour les mutilés des membres supérieurs. Ceux qui sont partiellement amputés, appareillés d'une prothèse, pourront peut-être reprendre leur ancien métier. Cette question divise les éducateurs. De plus, les élèves peuvent souffrir de la comparaison de leur production avec celle de leurs collègues qui peut déboucher sur une baisse de salaire. Les écoles allemandes, qui avaient au début beaucoup poussé la tendance à reprendre l'ancien métier ont finalement freiné celle-ci devant les échecs constatés. Les mutilés des membres inférieurs sont poussés autant que possible à reprendre leur ancien métier ou un métier voisin. *Le facteur économique et social* : il est admis qu'il faut éviter à tout prix de déraciner les agriculteurs et blessés originaires de la campagne. S'ils ne peuvent reprendre leur ancienne situation, on tente de les former à une autre spécialité agricole, laiterie et fromagerie, maraîchage, apiculture, ou un métier qu'ils peuvent exercer dans leur village, telle la cordonnerie. Les blessés originaires de petites villes peuvent être orientés vers la comptabilité et reprendre un emploi de bureau dans l'usine où ils travaillaient. Il faut également s'enquérir des industries locales particulières. Il est également considéré qu'il n'y a aucun intérêt à laisser dans leur profession ceux qui l'exerçaient sans formation particulière et *sans aucun intérêt pour la société* (garçons de café, hommes-affiches, etc.). Peuvent également bénéficier d'une réorientation les jeunes qui n'étaient pas encore spécialisés dans leurs fonctions (livreurs, garçons d'écurie, domestiques, manoeuvres, etc.).

Les professions enseignées dans les deux écoles sont les suivantes : À l'École Joffre : Comptabilité et sténodactylographie (durée moyenne d'apprentissage de 8 mois). Papeterie, brochage, reliure (1 an). Fabrication de jouets (18 mois). Passementerie, perle (6 mois). À l'École de Tourvielle : Cordonnerie (1 an). Galoche (8 mois). Tailleur d'habits (18 mois). Menuiserie, ébénisterie (18 mois). Fourrure (1 an). Orthopédie (18 mois). Radiotélégraphie (8 mois). Horticulture (1 an).

Règlement

L'enseignement, le logement, la nourriture, l'habillement et l'entretien sont gratuits. Les bénéfices de la production des ateliers sont répartis entre les élèves dans chaque section au prorata de la capacité professionnelle, avec un prélèvement de 15 % comme participation aux frais des ateliers. La section d'orthopédie a un règlement particulier, travaillant sous la direction du Centre militaire d'appareillage de Lyon. Les élèves pensionnaires sont soumis aux mêmes règlements que celui des militaires. Il leur est remis un uniforme qu'ils doivent porter en dehors du travail et lors des permissions. Les visites et les sorties sont réglementées et soumises à autorisation. Les élèves bénéficient de sept jours de congés à Noël, sept à Paques et dix en août. Les demandes de permissions et de congés exceptionnels doivent être soumises au médecin-chef. Les élèves bénéficient lors de leurs congés du demi-tarif que les compagnies de chemin de fer accordent aux militaires. Les horaires de lever et de coucher sont réglementés, le réveil ayant lieu à 6 heures en été et 6 h 30 en hiver, et le coucher à 21 h 30. Les horaires de travail sont fixés de 8 heures à midi et de 14 à 18 heures, avec des aménagements en été pour les horticulteurs.

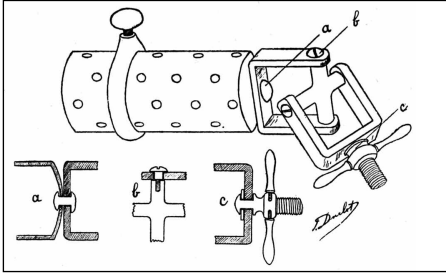
Selon la volonté d'Édouard Herriot, des cours d'instruction générale obligatoires sont dispensés par un instituteur, M. Cornemillot, caporal à la 14^{ème} section d'infirmiers militaires. Ces cours sont donnés chaque soir de 19 à 20 heures, à l'exception du jeudi et du dimanche. Le programme comprend : Français : étudié par la dictée, il permet d'aborder les règles de grammaire usuelles et une étude élémentaire de la littérature. Histoire : principalement l'histoire de France, qui est abordée du point de vue du développement de la civilisation. Géographie : de la France, puis du monde, notamment du point de vue économique. Calcul : les quatre opérations et problèmes s'y rapportant (règle de trois, fraction, etc.), le système métrique, les surfaces et volumes, l'arpentage, et des éléments de comptabilité. Sciences : il s'agit de leçons de choses se rapportant aux métiers (les matériaux, leur travail...), à l'alimentation (éléments de nutrition), et enfin à de grands sujets scientifiques par le biais d'exposés simples. Hygiène : étude du corps humain, des affections et leurs remèdes simples, de l'alcoolisme et des maladies vénériennes. Semaine militaire : il s'agit du commentaire des faits d'actualité lus dans les journaux. Les élèves bénéficient d'une bibliothèque générale, sous la responsabilité de l'instituteur, et, le cas échéant, d'une bibliothèque de section.

Ateliers

La section d'orthopédie, désirée et projetée par Édouard Herriot dès le milieu 1915, n'a été constituée qu'au début de 1916. Justin Godard, en a ordonné et surveillé la création. La direction en est confiée à l'aide-major Bouget, second du professeur Nové-Josserand, et du médecin-chef Morel qui prendra sa suite. La section orthopédie est gérée comme une dépendance directe du Centre militaire d'appareillage de Lyon. Elle prendra très vite une grande importance. Elle fait appel à de multiples talents, tels que forgerons, ajusteurs, sculpteurs, mouleurs, cordonniers, selliers et garnisseurs. Elle compte 27 apprentis encadrés par deux contremaîtres. Elle produit chaque mois une vingtaine de grands appareils de prothèse, 25 à 30 appareils de moindre importance, environ 80 chaussures orthopédiques, et elle assure aussi les réparations de ces appareils. Une section de radiotélégraphie a été créée à la suite d'une conversation fortuite entre Édouard Herriot et le colonel Ferrié, directeur technique de la radiotélégraphie militaire, qui se plaignait de la pénurie de bons opérateurs. La section de radiotélégraphie fut mise en place quelques jours plus tard à Tourvielle, en décembre 1915, et le pavillon définitif était inauguré début février 1916. Les élèves y sont préparés à l'examen du "certificat d'aptitude professionnelle aux emplois d'opérateurs radiotélégraphiques de quatrième classe du service du génie", dont le programme est fixé par le Ministère de la guerre. Ils trouveront ensuite des emplois de télégraphiste dans le Service du génie militaire, la Marine, mais aussi dans le civil, dans les Offices des postes et télégraphes coloniaux par exemple. La section fourrure a été créée à la demande de plusieurs maisons de fourrure de Lyon manquant de main-d'œuvre. En effet, un grand nombre des ouvriers fourreurs employés auparavant étaient recrutés en Allemagne. Les cordonniers trouvaient une vaste clientèle constituée par les chausseurs de Lyon, des particuliers, diverses œuvres de guerre, mais aussi l'Intendance militaire. Le Centre militaire de tannage et de fabrication de chaussures de la XIV^{ème} région a renouvelé par trois fois un marché de 500 paires de brodequins.

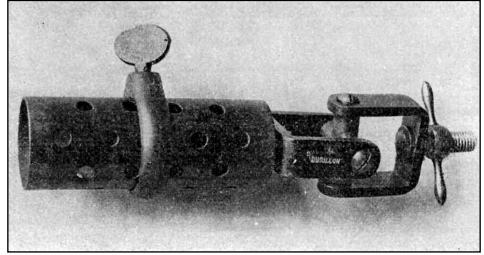
Prothèses

L'appareillage des blessés et la mise en place de prothèse se faisaient au Centre militaire d'appareillage de Lyon dirigé par le professeur Nové-Josserand, assisté par l'aide-



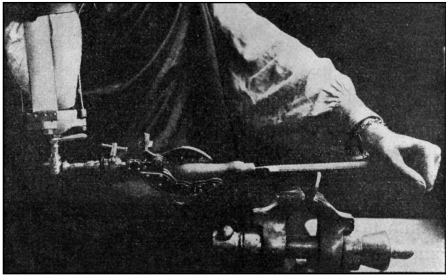
Porte-outil de Jullien

(HIRSCHFELD Gustave. Une école de rééducation professionnelle des grands blessés de la guerre. Tourvielle)



Porte-outil de Jullien, dit "le Cultivateur"

(HIRSCHFELD Gustave. Une école de rééducation professionnelle des grands blessés de la guerre. Tourvielle)



Pince Lumière sur bras de travail Gillet

(HIRSCHFELD Gustave. Une école de rééducation professionnelle des grands blessés de la guerre. Tourvielle)



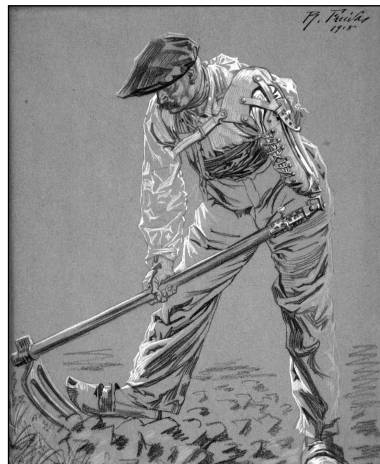
Pince Lumière

(Collections du Musée d'histoire de la Médecine et de la Pharmacie de Lyon)



Un menuisier – Raphaël Freida

(Collections du Musée d'histoire de la Médecine et de la Pharmacie de Lyon)



Un horticulteur – Raphaël Freida

(Collections du Musée d'histoire de la Médecine et de la Pharmacie de Lyon)

major Bouget. Si certaines prothèses purent être imaginées ou améliorées dans l'atelier d'orthopédie de Tourvielle, ils firent surtout appel à des inventeurs et industriels lyonnais. C'est ainsi que M. Gillet conçut un bras de travail. Celui-ci était constitué d'une armature métallique qui se fixait au moignon du bras à l'aide de sangles en cuir et à l'extrémité duquel on pouvait fixer de nombreux outils prothétiques dont le pas de vis était standardisé. Louis Lumière imagina une pince universelle à trois mors avec une rotule pour le serrage manuel. Cette "pince Lumière" était un instrument robuste et très précis pouvant être utile dans de nombreux métiers. Elle pouvait s'adapter au bras de travail Gillet. Le porte-outils imaginé par M. Jullien et modifié dans les détails par MM. Nové-Josserand et Bouget, surnommé "le cultivateur", se composait principalement d'un tube d'acier perforé, fermé à l'une de ses extrémités, de 8 centimètres de longueur sur 3,7 centimètres de circonférence, qui s'adaptait également sur le bras Gillet. Ce tube permettait d'introduire un manche d'outil (bêche, pioche, fourche, faux, etc.) maintenu grâce à une vis pénétrant dans l'une des perforations. Cet appareil a été très utilisé par les horticulteurs notamment. M. Jullien a également fait breveter un porte-outils modifié, surnommé "l'agriculteur", dont le cylindre est ouvert aux deux extrémités, permettant ainsi de fixer le manche de l'outil à n'importe quelle hauteur. Nous citerons également la jambe articulée en bois, appelée "jambe américaine" qui sera rapidement préférée à la jambe et pilon interchangeables offert par l'État, et le sabot de cultivateur de Bouget, s'adaptant à la base du pilon, qui évitait aux horticulteurs d'enfoncer ce dernier dans la terre meuble. De nombreux autres outils prothétiques, s'adaptant sur le bras Gillet, ont été imaginés pour permettre des tâches précises.

Résultats

À la fin de novembre 1917, l'effectif total est de 301 élèves, dont 116 à l'École Joffre et 185 à Tourvielle. 500 demandes d'admission sont en attente et ne pourront toutes être satisfaites. Concernant l'École de Tourvielle, l'effectif moyen était de 190 élèves (54 cordonniers, 16 galochiers, 16 fourreurs, 30 tailleurs, 11 ébénistes, 14 horticulteurs, 27 orthopédistes, 22 radiotélégraphistes). En juin 1917, 376 blessés y étaient passés ou présents. 69 d'entre eux ont quitté prématurément l'École, dont 28 ont été renvoyés pour mauvaise conduite ou intempérance et 41 ont abandonné volontairement pour des raisons diverses : santé, affaires de famille, désir d'indépendance, retour à l'ancien métier, offre d'emploi immédiat. Parmi ces derniers, certains ont trouvé un emploi proche de la profession à laquelle ils étaient formés. Ainsi certains élèves ayant débuté une formation de radiotélégraphiste ont trouvé un emploi d'électricien. À cette même date, 129 élèves ont achevé la rééducation et ont repris une activité : 60 cordonniers (dont beaucoup ont été embauchés par le Centre d'appareillage), 8 galochiers, 7 tailleurs, 9 menuisiers-ébénistes, 15 horticulteurs, 18 radiotélégraphistes, 12 orthopédistes, auxquels il faut rajouter 170 comptables et une douzaines de relieurs-brocheurs issus de l'École Joffre.

Raphaël Freida

Raphaël Freida n'a pas connu la notoriété de son vivant, et son œuvre reste aujourd'hui encore ignorée. Né à Digne le 26 mai 1877, abandonné par son père, il restera avec sa mère jusqu'au décès de celle-ci en 1920. Il mène de brillantes études à l'École nationale des Beaux-Arts de Lyon de 1892 à 1899, puis il s'installe à Paris, où il sera l'élève de Jean-Paul Laurens. Il travaillera quelques années pour des fabriques de vitraux, puis il se distinguera surtout par son travail de gravure destiné à illustrer des éditions de luxe. Sa carrière culminera par l'obtention de la médaille d'or du Salon des

artistes en 1928 pour les eaux-fortes destinées à illustrer *Le Jardin des supplices* d'Octave Mirbeau. Après cela, il entrera dans la période la plus misérable et douloureuse de sa vie. Il n'exposera presque plus au Salon des artistes et n'aura plus de commande officielle, mais seulement de quelques particuliers. Affaibli par les privations, il décèdera d'une bronchopneumonie le 25 décembre 1942 à l'hôpital Broussais et sera inhumé à la fosse commune. Ajourné du service actif en 1897, il sera pourtant rappelé au service actif en août 1914. Suite à une erreur administrative d'affectation, il sera déclaré insoumis en juin 1915. Après la correction de cette erreur, il sera affecté à la 14^{ème} Section d'infirmiers militaires à Lyon. C'est dans le Centre de chirurgie maxillo-faciale du docteur Pont qu'il réalisera une série de portraits de gueules cassées. Il effectuera pendant la même période une série d'illustrations pour la monographie de Gustave Hirschfeld publiée en 1917 pour le compte de la Ville de Lyon présentant l'École de Tourvielle.

Conclusion

Les écoles de rééducation professionnelle françaises se sont formées de façon décentralisée dans les régions, avec de petites capacités de 100 à 300 élèves. Ces écoles sont coordonnées par l'Office national des mutilés et réformés de la guerre du Quai d'Orsay. Cette organisation française est différente de celle d'autres pays qui ont préféré une organisation centralisée comme un service d'État, à l'instar de la Belgique, dont l'Institut de Port-Villez accueillait 1500 hommes, ou de l'Autriche, dont l'École des invalides de Vienne en accueillait plusieurs milliers.

BIBLIOGRAPHIE

- EHRHARD Auguste - *Ville de Lyon : Les Œuvres de l'Hôtel de Ville pendant la Guerre*, Deuxième édition, Ville de Lyon et A. Rey, Lyon, 1918.
- FRAPAT Jean - "Freida l'exclus", *Nouvelles de l'Estampe*, mai 1996, n° 146, 3-17.
- HIRSCHFELD Gustave - *Une école de rééducation professionnelle des grands blessés de la guerre. Tourvielle. Ville de Lyon*, A. Rey et Berger-Levrault, Lyon-Paris, 1917.
- MÉROC Nicolas - Les gueules cassées d'Albéric Pont et Raphaël Freida. *Thèse de médecine, Lyon I*, 2006.
- VOINOT Jacques - Tourvielle, centre de rééducation des amputés des membres au cours de la première guerre mondiale. Conférence faite à l'Association de Recherches Historiques de l'Ouest Lyon (A.R.H.O.L.Y.) en octobre 2006.

RÉSUMÉ

À Tourvielle, un important centre de rééducation pour les mutilés de la guerre de 1914-1918 a été initié par le maire de Lyon Édouard Herriot et le sous-secrétaire d'État du Service de santé des armées, Justin Godard. Avec sa mission dans la rééducation proprement dite, il a donné lieu à la conception et la fabrication d'un nombre impressionnant de prothèses destinées à pallier les amputations de guerre. Celles destinées aux membres supérieurs sont remarquables, car dans le contexte, économique difficile de l'époque, elles étaient façonnées pour permettre aux mutilés de retrouver un travail manuel actif, en usine, à la terre et dans d'autres domaines. La présentation de ce centre par la ville de Lyon a été illustrée par un artiste d'exception, Raphaël Freida.

F. Trépardoux

SUMMARY

After WWI, an important centre of rehabilitation was created for the severely disabled in Tourvielle. It created the opportunity to invent and manufacture many prostheses to compensate the war amputations. In particular, the artificial arm/hand prosthesis enabled amputees to live more productive lives. Raphael Freida, who was an exceptional artist, illustrated the centre of rehabilitation when it was inaugurated by the town of Lyons.

C. Gaudiot